

Politique alimentaire (2025-2026)

Notre **politique alimentaire change**. Nous **acceptons maintenant les noix et les autres aliments allergènes** dans les classes et les groupes du service de garde, mais des mesures de prévention seront instaurées auprès des élèves et le personnel de l'école.

De la formation sera donnée au personnel et des ateliers auront lieu dans les classes où des élèves ont des allergies. Tous seront en mesure de reconnaître les symptômes d'une réaction allergique grave et sauront comment intervenir le cas échéant. Chaque élève allergique sera identifié et un plan d'urgence individualisé pour chacun d'eux sera établi. Nous allons nous assurer que les autos-injecteurs de l'école soient à des endroits connus de tous et accessibles en tout temps.

Pour l'élève allergique, nous allons insister sur :

- Se laver les mains avant et après avoir mangé avec de l'eau ou une lingette humide
- Éviter le partage des aliments
- Manger des aliments préparés par ses parents ou une personne de confiance
- Choisir des aliments, assiettes, bols, ustensiles qui lui sont destinés
- Reconnaître/exprimer les symptômes d'une réaction et prévenir quelqu'un immédiatement
- Porter son auto-injecteur et savoir l'utiliser